7me ANNÉE N° 359 PARAIT LE SAMEDI 12 Décembre 1891.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

LE CAS DE MAC-ADARAS

Dans les numéros du *Sisteron-Journal* du 22 et 29 Août, 19 Septembre ; 3, 10 et 24 Octobre ; 7, 14 et 28 Novembre, nous avons demandé à Monsieur Mac-Adaras de produire un *Extrait Officiel* de ses états de service;

D'etablir par des documents irréfutables qu'il est authentiquement général.

A ces questions Monsieur Mac-Adaras n'a rien répondu.

Il est resté sourd a la mise en demeure si énergique de notre collaborateur Larreguy, d'avoir a prouver son généralat, généralat dont il n'existe aucune trace ni à l'officiel, ni à son dossier au ministère de la guerre.

Faut-il en conclure qu'il n'est pas général ?

Et cependant Monsieur Mac-Adaras s'est servi de ce titre pour éblouir les électeurs de l'arrondissement de Sisteron et obtenir un siége de législateur ;

M. Mac Adaras s'est fait inscrire au Cercle militaire de Paris avec le titre de général (L'annuaire de ce cercle en fait foi)

Monsieur Mac-Adaras s'est fait photographier en uniforme de général et a fait distribuer son portrait à droite et à gauche

Si c'est a bon droit, qu'il s'arroge ce titre, qu'il le démontre, qu'il le prouve ; qu'il indique dans quels ouvrages officiels il est cité en cette qualité, de général ? s'il ne l'est pas—et son silence rend cette hypothèse vraisemblable — c'est qu'il a usurpé ce titre et il tombe alors sous le coup de l'art. 259 du code pénal ainsi concu :

Toute personne qui aura publiquement porté un costume, un uniforme ou une décoration qui ne lui appartiendra pas, sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans.

En cette occurrence, notre rôle finit et celui de la justice commence.

Nous avons vu, tout récemment avec quelle sage énergie M. de Fallières a poursuivi devant la Cour d'Appel de Paris, l'Archevêque d'Aix ; sans qu'il y ait entre les deux causes de rapport direct, cela nous confirme néanmoins dans l'espoir que le ministre de la justice montrera la même sagesse et la même énergie a faire le jour sur le cas que nous signalons.

Car il faut que ce scandale cesse.

En attendant, une pétition au président de la Chambre, pour lui demander une enquête, est en train de se couvrir de signatures.

Les électeurs de l'arrondissement de Sisteron veulent savoir si, oui ou non, ils ont été joués par cet audacieux etranger.

C'est leur droit strict et le devoir du gouvernement et de les aider dans cette œuvre eminemment morale.

La Rédaction.

APICULTURE

Ce n'est que depuis quelques années qu'il est connu dans notre département de l'existence de deux sortes d'apicultures, ou deux méthodes d'élevage des abeilles, l'ancienne et la nouvelle, la routinière et la rationnelle.

L'ancienne méthode ou routinière est la seule qui soit pratiquée dans notre région, sauf quelques rares exceptions. On dirait que l'apiculture est née d'hier à voir de quelle manière cette branche de l'agriculture est délaissée, et cela, parce que plusieurs n'ont ni le loisir, ni les moyens de recourir aux sources ni de lire des publications qu'ils ne connaissent pas.

C'est cette méthode rationnelle qui est pratiquée sur tous les points du globe que nous nous proposons d'indiquer.

La société des abeilles offre : 1° des neutres ou ouvrières ; 2° des mâles ou faux bourdons ; 3° une seule mère ou reine pour une population qui s'élève de 30 à 40 mille individus dans une ruche vulgaire et de 60 à 100 mille dans une ruche moderne. Dans ces quantités, les mâles entrent pour 600 à mille au plus.

Les neutres et les méres sont seules armées d'aiguillons ; les mâles en sont dépourvus.

Il n'existe dans chaque famille qu'une seule femelle parfaite, c'est la reine qui est la mère de toutes les autres abeilles. Sa mission est de pondre des œufs pendant neuf ou dix mois de l'année ; elle ne se repose guère dans notre région qu'à partir de Novembre jusqu'en janvier, la période d'inaction peut varier de quelques semaines selon la température et l'état de la Colonie. C'est au printemps que la ponte est à son plus grand développement, elle peut s'élever, et j'ai eu ce résultat, jusqu'à 4000 œufs et même davantage en 24 heures.

Il n'y a que deux sortes d'œufs : les œufs de femelle qui sont féconds et produisent soit des ouvrières, soit des mères ou reine et les œufs mâles qui ne le sont pas. Les œufs sont de petits corps allongés un peu courbés ; ils sont blanchâtres et mesurent 2 à 3 millimètres. L'éclosion a lieu au bout de trois jours après qu'ils ont été déposés dans les alvéoles, et elle donne naissance à un petit vers ou larve ; son corps est blanc marqué de rides et contourné en forme de C ; elle est dépourvue de pattes.

Ph. R.....

(A Suivre.)

A ce propos nous informons nos lecteurs que la Librairie Astier Fils, vient de mettre en vente un intéressant volume d'Apiculture,

La Conduite du Rucher, par E Bertrand. — Prix : 2 fr. 50.

LE COLLÈGE

On est à la veille de commettre une nouvelle bévue. Il faut espérer qu'un jour les habitants de Sisteron s'aviseront que c'est avec leur argent, cet argent qu'ils gagnent en travaillant du matin au soir, que M. Latil cherche à se faire une popularité.

Dans sa séance du 27 Novembre, le Conseil municipal a approuvé le projet de construction d'un nouveau collège.

Ce projet consiste à construire *tout simplement* un vaste bâtiment d'environ 60 mètres de long sur 20 mètres de large et dont la dépense est évaluée 116 mille francs, non compris les *travaux imprévus*, soit en tout 150 ou 200.000 francs.

Allons, braves contribuables, fouillez vos poches et sortez vos économies.

L'emplacement choisi par la

© VILLE DE SISTERON

commission pour cette construction est la grande cour du collège existant. On abandonnera donc l'ancien collège et on édifiera le nouveau au milieu de ce vaste emplacement. Le mur, au midi, en face les tours sera avancé sur la promenade de l'abattoir et, on démolira une ou deux tours. Nous aurons ainsi deux collèges et pour ainsi dire pas de cour, puisque celle qu'on va construire n'aura que 12 mètres de largeur, dimension dérisoire pour le nombre d'élèves qui seront là.

Le Conseil municipal compte faire face à la dépense au moyen d'un emprunt.

Ce serait bien facile d'emprunter si l'on n'était pas obligé de rembourser. Qu'en pense M. Latil ?

Je n'ai pas les lumières d'un maire, mais il me semble que l'on aurait pu mieux faire que cela.

Pourquoi ne pas réparer d'une manière convenable le collège existant. Cette réparation, pour grosse qu'on l'eut faite, n'aurait pas coûté des cent mille francs.

On répondra peut-être que ce bâtiment ne peut en aucune façon être approprié à un collège. Et mon dieu, il a bien servi jusqu'à ce jour, et de ce que vous appelez aujourd'hui une masure, il est sorti d'excellents élèves. (pas moi, par exemple.)

Mais je vais plus loin. Supposons un moment que notre vieux collège ne puisse plus servir. Dans ce cas la ville n'est pas assez riche pour se payer deux colléges, il fallait démolir celui qui existe et construire l'autre sur cet emplacement.

On aurait fait ainsi une grande économie en se servant des matériaux, et puis le grand avantage c'est que l'on aurait toujours eu une belle cours sans venir rétrécir la promenade. Qu'en pense M. Latil ? Et surtont qu'en pensent les contribuables.

Quand à moi je parlerai franchement : M. Latil est à la fin de son mandat, et il ne devrait pas oser engager la ville dans de si grandes dépenses.

On gaspille à droite et à gauche l'argent en projets que l'on n'a pas sérieusement étudiés, et en effet ces projets seraient mieux étudiés au commencement d'une gestion qu'à la fin. On croit se préparer ainsi une réélection avec l'argent de ses administrés.

Mais qui compte avant l'hôte, compte deux fois, dit un vieux proverbe, quelque robuste que soit la confiance des électeurs, quelque tenace que soit leur parti pris, un moment viendra, — ce moment n'est pas loin — où ils se demanderont enfin, qui trompe-t-on ici ?

F. BEINET fils.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

Un veinard ! — Monsieur Maurice Soulet, entrepreneur de travaux publics à Digne, porteur de l'obligation du Crédit Foncier de France portant le N° 225,841, emprunt de 1881, a gagné 100.000 francs.

M. Maurice Soulet est le frère de M. Léon Soulet, également entrepreneur et membre du Conseil municipal de Sisteron.

L'Edelweiss — Sous ce nom coquet qui appartient a la blanche fleur des Alpes que les Chasseurs Alpins portent brodée à leurs bérets, un groupe de littérateurs et de félibres Alpins vient de fonder un charmant petit journal qui parait tous les mois sous la direction de M. Jules Jean.

Nous souhaitons cordialement la bienvenue a notre nouveau confrère.

Suicide. — Lundi soir, le nommé Victor B... cultivateur, agé de 73 ans, s'est pendu à une poutre de son écurie. Sans infirmité, malgré son age, bien vu des siens, et possédant une certaine aisance, on se perd en conjectures sur les causes qui ont poussé ce malheureux à cet acte de désespoir.

Curiosité. — Une curiosité... littéraire nous est communiquée. Cela est intitulé : *La Pêche aux P.*

Ça ne mordait pas du tout.

Un pêcheur mélancolique, assis au bord d'une onde pure, ouvre son carnet et s'amuse à y écrire les commandements du pêcheur, en n'employant que la lettre P pour initiale de chaque mot. C'était, parait-il, plus facile que de prendre ce jour là la plus petite ablette.

Voici le petit travail de l'infortuné :

Pauvre pêcheur persévérant, persiste patiemment pour prendre petits poissons ;

Par précaution, partant pêcher, prends paletot, pardessus, pliant, puis parapluie préservant parfaitement pendant pluie ;

Par prudence, prends panier point percé, pour pas perdre petits poissons pêchés pendant période permise par préfet ;

Pour pitance, prends pain, pâté, parmesan, pommes, poires, pêches, pruneaux, plus petit pot parfaite piquette ;

Poches pleines par plusieurs pâtes pectorales pour pituites ;

Pour payer péager, prévoyant passer par pont payant, prends plusieurs petites pièces pécuniaires ;

Puis, pars pédestrement, pour pêcher, par prairies, perdant pourtant pas pipe pendant parcours.

Par Paul PERCOT, *pêcheur-professeur*,
Place Paradis-Poissonnière, Paris.

Un mot de la fin.

Guibollard rencontre Calino, au moment où ce dernier se dispose à entrer chez un oiseleur.

— Où vas-tu ? dit Guibollard.

— Je vais acheter une cage à serins.

— Tu te mets donc dans tes meubles ?

MARCHE D'AIX
du 10 Décembre 1891

Bœufs	1 45	à	1 50
Moutons du pays	1 75	à	1 80
Moutons africains	» »»	à	» »»
Rèserve —	» »»	à	» »»
Moutons de Gap	1 62	à	1 67
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

ETAT CIVIL
Du 4 au 11 Décembre 1891.

NAISSANCES

Dupuy Eugène.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Boutoux Desiré 71 ans.

Clamensane. — Nous recevons du Maire de cette commune la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur du
Sisteron-Journal.

Dans votre numéro du 28 Novembre vous avez publié un article dans lequel il est parlé d'une délibération du Conseil municipal de Clamensane et d'une démarche faite auprès des autorités en vue de faire fermer un café contigu au presbytère, veuillez monsieur le rédacteur démentir ce fait dans votre prochain numéro. Car il n'y a eu aucune délibération prise dans le sens indiqué, le conseil ne s'est jamais réuni ni ordinairement ni extraordinairement pour prendre une délibération dans ce sens ; il n'y a pas eu non plus de démarche faite, il y a eu seulement une pétition qui était signée de plus de 50 habitants de Clamensane. Celui qui vous a donné ces renseignement n'était pas bien informé.

REYMOND,
Maire de Clamensane.

AVIS

Nous prions nos souscripteurs dont l'abonnement expire fin d'année, de vouloir bien le renouveller avant le premier janvier, s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans la réception du journal.

BONNE OCCASION. En vente à la la librairie Astier Fils, **30 romans** presque neufs, des auteurs les plus en vogue, tels que : E. Gaboriau, A. Dumas fils, etc., etc., du prix de 3 fr 50. Vendus à **0 fr. 60** le volume.

La Triplice ou Triple alliance.
N'allez pas la chercher dans les chancelleries.
Où règne sans rival le dieu des fourberies :
C'est Vaissier qui vous offre, avec son fin Congo
La ***Triplice du bon***, de ***l'utile*** et du ***beau.***
Comte des Perchamps, au Savonnier Parisien.

Dépositaires : MM. Fray et Saunier, 35, rue Tupin, à Lyon.

« Sisteron-Journal » à Marseille
Chez M. GAUCHON
Kiosque de l'Alcazar, Cours Belzunc

A céder pour cause de santé
UNE
BOULANGERIE
Ancienne et bien achalandée
située Rue Saunerie
S'adresser au Bureau du Journal.

BONNE OCCASION
A Vendre au prix de 39 Francs
Poèle Cuisinière
avec accessoires, ayant coûté
72 Francs
S'adresser au Bureau de Journal

OCCASION EXCEPTIONNELLE
A CÉDER
Pour Cause de Décès
UN MAGASIN DE VIN EN GROS Sis rue Saunerie
SISTERON
Bail de cinq année bonne clientèle
S'adresser à M. Joseph BEINET Fils.

REVUE FINANCIÈRE

Par s le 9 Décembre 1891.

Les Rentes françaises et fonds d'États étrangers profitent aujourd'hui particulièrement des bonnes dispositions générales du marché. Le 3 o|o ancien monte à 95,92, le 3 0|0 nouveau à 94,82 et le 4 1|2 à 104,88.

Parmi les fonds Etrangers nous relevons l'Extérieure aux environs de 67. Le 3 0|0 Portuguais est ferme à 34 8/4, ainsi que le 3 o|o Nouveau Russe à 78 3|4. L'Italien n'interromp pas sa marche ascensionnelle et se rapproche de 91.

Les Etablissements de Crédit conservent une excellente attitude, mais leur marché est aujourd'hui plus calme. La Banque de Paris reste à 716,50, la Société Générale est toujours très recherchée à 480, le Crédit Mobilier monte à 161,25, le Crédit Foncier fait 1238,75 et le Crédit Lyonnais 790.

Le Crédit Foncier de Tunisie se tient sagement en dehors des grands mouvements du marché et se consacre entièrement à ses opérations hypothécaires.

La compagnie de Jaffa à Jérusalem, dont la Société le Credit émettra le 15 courant 18 000 obligations à 450, à fait un acte habile en prouvant par son initiative que la France n'oublie rien des grands intérêts qu'elle possède depuis des siècles en Palestine.

Les actions des Immeubles de France ne sont cotées que 460 frs.

L'obligation du Chemin de fer Porto-Rico est demandée à 180.

Les Chemins Economiques s'échangent à 397.

MARCHÉ EN BANQUE. Les résultats très rénumérateurs obtenus antérieurement, par l'exploitation des Mines de Saint-Antoine être légèrement dépassès cette année ; derniers cours. 27'50

Suppression d'une Infirmité
LA HERNIE

Il n'est rien de plus incommode qu'un bandage dont le ressort d'acier vous martyrise les reins dans tout vos mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se mouvoir ; c'est donc rendre un grand service aux personnes blessées, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de supprimer ces bandages qui les gênent et de se guérir. Il suffit de s'adresser à M. Solêmes-Rivière, membre de la Société de Médecine de France, au MANS (Sarthe) qui envoi la méthode cachetée contre 1 timbre de 15 centimes.

Madame BERTHE, la célébre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité consulte pour *Maladie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches, Renseignements*, à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, à Paris et par correspondance

© VILLE DE SISTERON

ETUDES
de
Me ESTAYS ET CHARNIER,
Avoués à Sisteron.

VENTE
DE BIENS DE FAILLI
SUR
baisse de mise à prix
ET SUR
SURENCHÈRE

Il sera procédé le mercredi six janvier mil huit cent quatre vingt-douze, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, au palais de justice de ladite ville, à neuf heures du matin, et devant M. Girard, juge du siège à ces fins commis.

A la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés situés sur le terroir de la commune de Sisteron.

Désignation des Immeubles a Vendre
ET LOTISSEMENT

PREMIER LOT

Une maison, située dans l'enceinte de la ville de Sisteron, rue de l'Évêché, confrontant : du nord, Martel ; du couchant, Gueyrard ; du midi, rue de la Pousterle ; du levant, Martel. Cette maison se compose d'une écurie au rez-de-chaussée, d'un premier étage avec deux pièces, d'un deuxiéme étage comprenant deux pièces et d'un troisième étage avec trois appartements.

Mise à prix : Cent francs,
ci. . . . . 100 francs.

SECOND LOT

Une petite écurie, située dans la même rue, en face de la maison, avec une buanderie servant actuellement de grenier à foin et un autre grenier à foin avec chambre habitable au dessus.

Mise á prix : Deux cents francs,
ci. . . . . 200 francs.

Après leur adjudication partielle, ces deux lots pourront être réunis en un seul qui sera exposé aux enchères sur une mise à prix égale à celle des deux adjudications partielles. Dans le cas oú le bloc ne serait pas couvert, ces dernières produiront seules leur effet.

TROISIÈME LOT

Une maison, sise à la Coste, rue haute des remparts, confrontant : du nord, le fort ; du midi, Martel ; du levant, Rolland ; du couchant, Estornel. Cette maison se compose d'un rez-de-chaussée avec écurie à côté, d'un premier étage avec terrasse servant d'entrée et une grande pièce, d'un deuxiéme étage comprenant une piéce avec grenier à foin au dessus.

Mise à prix : Trois cents soixante-six francs,
ci. . . . . 366 francs.

Ces immeubles dépendent de la faillite du sieur Remy Chabert, ancien boulanger à Sisteron.

La vente en a été ordonnée par jugement sur requête, enregistré, rendu par le Tribunal civil de Sisteron, le vingt-huit octobre dernier.

A l'audience des criées du vingt-cinq novembre dernier, les deux premiers lots n'avaient pas été adjugés faute d'enchères. Suivant jugement sur requête du deux décembre courant il a été ordonné que les deux premiers lots seraient exposés de nouveau aux enchères sur les mises à prix et le lotissement ci-dessus indiqués.

A la même audience, le troisième lot avait été adjugé au sieur Imbert Louis, propriétaire à Sisteron, sous la constitution de Me Charnier, au prix de trois cent cinq francs. Mais suivant déclaratiou au greffe du vtngt-six novembre dernier, le sieur Jean Estornel, cultivateur à Sisteron a, sous la constitution de Me Charnier, surenchéri ce lot et en a porté la mise à prix à trois cent trente-six francs. Cette surenchère a été dénoncée conformément à la loi.

La présente vente est poursuivie à la requète de Monsieur Giraud, greffier du Tribunal civil de Ststeron, agissant en qualité de syndic definitif de l'union des créanciers du sieur Chabert.

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cachier des charges déposé au greffe du tribunal civil de Sisteron.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Estays, avoué du sieur Giraud, syndic, et à Me Charnier, avoué du surenchérisseur.

Sisteron, le 10 Décembre 1891.

ESTAYS.

CHARNIER.

Dûment Enregistré.

LE TOUR DE NOS COLONIES
EN 366 JOURS

Tous nos lecteurs voudront lire et posséder les charmants ouvrages superbement illustrées dont l'**Universel Illustré** commence cette semaine la publication : **Le tour de nos Colonies en 366 jours**, par G. Bonnefont ; **Tartarin de Tarascon**, d'Alphonse Daudet ; **Les Chauffeurs**, par E. Lenôtre ; **La Justice**, délicieuse nouvelle du vicomte E. Melchior de Vogué, de l'Académie Française ; **Le Pérou**, par P. B.

Le **Supplément de Modes et de Musique** est également remarquable par la nouveauté et la beauté de ses illustrations.

Signalons encore une heureuse innovation. Tout lecteur du numéro de cette semaine aura la chance de gagner des prix de 400 fr., 200 fr., et 100 fr. en espèces.

Par suite d'une entente avec l'administration de l'Universel tous nos lecteurs ont droit **gratuitement** à un abonnement d'un mois. Il suffit d'en faire la demande à l'administration de l'**Universel Illustré, 15 rue d'Argenteuil, Paris.**

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne pouvons que féliciter les éditeurs Jules Rouff et Cie de nous donner une nouvelle édition magnifiquement illustrée de *L'Histoire de France* de J. Michelet. Cette œuvre admirable, la gloire du plus grand de nos historiens est un chef d'œuvre impérissable élevé au génie de la France par l'ardent patriotisme de J. Michelet. Cette *Histoire de France* a consacré l'immense talent de l'écrivain dont notre siècle s'honore, écrite avec la flamme géniale qui caractérise les œuvres de *J. Michelet*, elle surpasse en élevation de pensée en déduction des faits historiques, tout ce qui a été dit jusqu'à nos jours sur l'origine de notre pays, tous les grands faits historiques qui s'y sont passés et qui interessent l'humanité tout-entiére que par son prix de 10 centimes la livraison, chacun voudra posséder une œuvre patriotique, la plus belle du XIXe siècle.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et a mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Éditeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

VINS NATURELS
MAISON DE CONFIANCE
JEAN RULLAND
SISTERON

Petit vin Aramon.	25 fr.	l'hectolitre.
Supérieur...	30 fr.	—
Montagne...	35 fr.	—
Roussillon...	40 fr.	—
Rousillon Sup.	45 fr.	—
D'Espagne...	40 fr.	—
Alicante.....	45 fr.	—

GARANTI PUR RAISIN
ON PORTE A DOMICILE

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

En vue de développer les relations de la Métropole avec la Tunisie, la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée vient de créer une agence commerciale à Tunis.

Monsieur du Fresnel, 10, rue Es-Sadikia, à Tunis, chargé de cette agence, est à la disposition des négociants et des industriels qui pourront lui demander tous renseignements utiles.

VINS DE VENDANGES
NON PLATRÉS
E. BERTRAND
SISTERON
PRIX-COURANT

Petits Vins.	30 fr.	l'hecto.
Supérieurs.	35 fr.	—
Extra.....	40 fr.	—

Demandez dans tous les cafés la
BIÈRE VELTEN
La meilleure de toutes

ATION DE L'EAU
des
our les Souteraines
CHAUVIN JEAN
Hydroscope à Sisteron

A l'honneur de vous informer, qu'il se met à votre disposition pour la découverte des sources ; il est tellement sûr de sa méthode, qu'il se charge, non seulement de deviner l'eau, mais encore d'indiquer la profondeur exacte où elle se trouve.

Il se charge également des travaux que peuvent nécessiter les recherches.

Seulement, dans le cas où la propriété n'aurait aucune source, le propriétaire serait toujours obligé de payer à l'hydroscope, pour déplacement, 5 fr. par jour et les frais du voyage.

Les personnes qui ne seraient pas d'accord avec lui pour les fouilles, et qui voudraient les faire exécuter elles-mêmes, payeraient 15 francs pour chaque indication de l'eau, plus les 5 fr. par jour et les frais de voyage.

SUCCÈS GARANTI -- NOMBREUX CERTIFICATS

Adresser toute demande à M. CHAUVIN Jean, Fontinier à Sisteron, auberge de la Tête-Noire.

SOCIETE DU CHEMIN DE FER OTTOMAN
JAFFA A JÉRUSALEM
EMISSION
de 18.000 Obligations de 500fr.

Rapportant 25 par an, remboursables à 500 francs en 68 ans.

Prix d'émission : 450 francs.

Coupon de 12 f 50 au 15 Mars 1892 attaché
PAYABLES COMME SUIT :

En souscrivant	Fr. 50
A la répartition du 25 au 31 décembre 1891	100
Du 5 au 10 février 1892	100
Du 5 au 10 mars 1892	100
Du 5 au 10 avril 1892	100

450 FR.

Le souscripteur pourra, à toute époque, escompter les versements à 4 o/o l'an.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
Le Mardi 15 Décembre 1891

A PARIS, à la Société LE CREDIT, 18, place Vendôme.

A LYON, à l'Agence du CREDIT, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville, et chez tous les Correspondants du Crédit, en Province

A LONDRES, International Trustee Assels et Debentures Corporation.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDEE A PARIS.

LAVAGE, NETTOYACE
LESSIVE PHÉNIX
0,50c LE PAQUET 1 KILOG

La Revue des Jouruaux et des Livres

La Revue des Journaux et des Livres publie en ce moment **PIERRE et Jean**, par GUY DE MAUPASSANT.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui vient d'entrer dans sa septième année : c'est la publication la plus *curieuse* et le plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour, etc.

La Revue des Journaux et des Livres donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites, 1° un SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2° elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

La collection des six premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de quinze cents Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un *résumé de la production intellectuelle des six dernières années*. Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, etc. Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 fr.

La Revue publie en feuilleton **PIERRE et JEAN**, roman de Guy de Maupassant. Nous sommes persuadés que cette œuvre obtiendra auprès de nos lecteurs le succés habituel qui s'attache aux productions du Maître écrivain, comme second feuilleton, **la PETITE PATRIOTE**, *dernier épisode des guerres de la Vendée*, de MM. Victor Bours et Doyen.

Abonnement : *départements* : trois mois, **4** fr. ; six mois, **7** fr. ; un an, **12** fr. ; *étranger* : trois mois, **4** fr; **50** ; six mois, **8** fr. ; un an, **14** fr, — On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux ; à l'étranger, dans les bureaux de poste et chez les libraires ayant des correspondants à Paris. — *A Londres*, à la Librairie française, D. LANGEROME, 18 Wardour street.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

RHUMES CATARRHE COQUELUCHE
Sirop **DEHARAMBURE**
CENT ANS DE SUCCÈS. Tres Pharm. 1 60

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Approuvé par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE.

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEUL INOFFENSIF

2f50 GRAND FLACON — 3f50 TRÈS GRAND FLACON

LE **SUBLIMIOR**

Seul *Régénérateur anglais* ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

IL ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et GUERIT LES PELLICULES

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par *une seule application tous les 15 jours.* — LE NIGER, 4 fr. 50. — Inoffensif.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS,

Entrepôt Général à PARIS : HARRIS, 13, Rue de Trévise.

Seule Maison de vente à Sisteron : JEAN ANTOINE, coiffeur aux Quatre-Coins.

SI PRIX D'HONNEUR — 80 MÉDAILLES

vous voulez un beau

VEAU	(à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

La Crémeine de ALFRED DUDOUY Agent des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10.000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^es de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à

25 kilos = 16 francs (mandat-poste)
50 kil. : 31 fr. mandat-poste : 100 kil. : 60 fr.

ROQUES & Cie Gros et Détail
75, RUE WAGRAM, 75
AU MANS (SARTHE)

CARTES DE VISITE

à L'IMPRIMERIE du JOURNAL

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris et blancs leur couleur de première jeunesse et enlève les pellicules. En flacons de deux grandeurs, prix très modiques.—Chez les Coiffs. et Parfs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU COUDRON BORATÉ

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?

Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE
Du Docteur ROUSSET
DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889
3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.

AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**
43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX
Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Seul concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS
paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Edition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Edition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue

---

Manufacture des POMPES BROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a pris en considération des nombreuses réclamations qui lui ont été adressées, et a mis en fabrication des Pompes à bras pour le travail des menthes Cidres, Vins et Spiritueux, etc. etc. Elle a aussi en Magasin un grand appareil spécialement d'Alembics-Valyn, indispensable à toutes distillations agricoles.

Devis sur l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS qui sont adressés FRANCO

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressio
COMMERCIAL
ET DE LUXE

FACT'RES
Livres à Souc
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTU
MANDATS
Etiquettes en Coul
VARIÉES

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

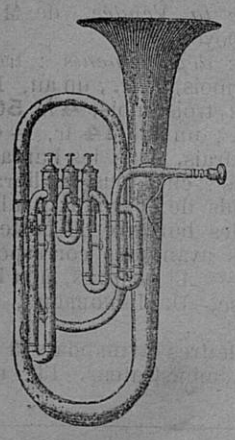

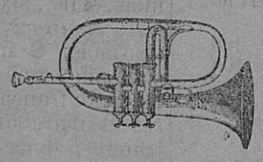

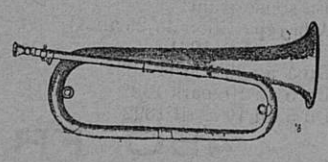

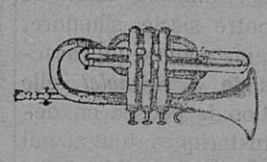

P. GATTERMANN

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succursale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

0 fr. 30 LE LITRE

Eau Minérale Naturelle de Va *(Ardèche). Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy). Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.*

70 °/o d'ARABAT

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME
à nos abonnés et acheteurs au numéro

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON